

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le mardi 6 septembre 2011, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :

Madame Marielle Roy,
Madame Solange Tremblay,
Monsieur Lorenzo Ouellet,
Monsieur Jocelyn Caron,
Monsieur René-Jacques Gallant,
Monsieur Jean-Guy Chouinard.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Résolution 2011-09-371

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 6 septembre 2011 Ordre du jour

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux d'août 2011;
4. Comptes à accepter – Août 2011;
5. Formation – Urgence Vie – Employés;
6. Règlement d'emprunt 2010-02 – Centre sportif David-Pelletier;
7. Correspondance :
 1. Ministre des Transports – Subvention;
 2. Ministère du Développement durable – Assainissement des eaux usées;
 3. Télus;
 4. Unité régionale de loisir et du sport – Monsieur Jordan Caron;
 5. Organisme de bassin versant;
 6. Dessau – Monsieur Francis Jean;

7. CLSC – Contrat de location;
 8. Indicateurs de gestion 2010;
 9. Dépôt des états financiers – Juin 2011;
 10. MRC – Bilan de la tournée de consultation;
 11. OMH – États financiers au 31 décembre 2010;
 12. Commission municipale – Club des 50 ans et plus;
 13. Monsieur Jean-Guy Thériault;
8. Recyc-Québec – Mandat au vérificateur;
9. Centre sportif David-Pelletier :
 1. Employés – Début d’emploi;
 2. Restaurant – Ouverture des soumissions;
10. Demandes d’appui;
 1. Chevaliers de Colomb;
 2. MRC de La Matapédia – Bois d’œuvre Cédrico;
 3. Salon des mots – Pacte rural;
 4. Maison des Jeunes – Porte;
 5. Organisme de bassin versant;
 6. Fête au Village;
 7. Municipalité de St-Cléophas – Entente;
 8. CSSS de La Matapédia – Programme PIED;
 9. Blizzard U-14 masculin d’Amqui;
11. Règlements :
 1. Adoption du règlement 2011-11 - Code d’éthique et de déontologie;
 2. Adoption du règlement 2011-12 – Entretien des chemins d’hiver;
12. Ministère des Transports – Entente de services électroniques;
13. Proclamation - Semaine de la justice réparatrice;
14. Centre de conditionnement physique – Ouverture;
15. Urbanisme :
 1. Demande de modification au 169, route 132 Est - Offre de services – Monsieur Bertin Denis;
16. Réseau chaleur – Biomasse;
17. Motion de félicitations – Théâtre Camp Musical;
18. Coordonnateur/coordonnatrice en loisirs (remplacement);
19. Invitation Souper-conférence – Chambre de commerce;
20. Affaires nouvelles :
 1. Motion de félicitations – Comité de la Fête au Village;
 2. Pose de pancartes concernant les Freins moteurs;
 3. _____;
21. Période de questions;
22. Levée de l’assemblée.

Résolution 2011-09-372**Adoption des procès-verbaux**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux d'août 2011 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2011-09-373**Comptes à accepter**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois d'août 2011 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 85 640.16 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOM DES COMPTES	MONTANT
ADMQ	740.50 \$
ADRIEN BEAULIEU & FILS INC.	51.10 \$
AIDE-MÉMOIRE APPQ	295.07 \$
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA	225.00 \$
AMQUI MOTEUR (ÉLECTRIQUE)	41.33 \$
ROCKDÉTENTE 99.9 FM AMQUI	518.36 \$
BIO-VALLÉE	167.58 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	255.25 \$
CAMPING AU BORD DE LA MER	512.66 \$
CANADIEN NATIONAL	338.63 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	82.15 \$
CHUBB EDWARDS	1 134.72 \$
CLÉROBEC INC.	866.29 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	712.02 \$
DETEKTA SOLUTIONS	564.35 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	20.07 \$
FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	9.00 \$
GROUPE LECHASSEUR	1 925.93 \$
JEAN RAYMOND	700.00 \$
LETTRAGE ALLARD	142.41 \$
MICHEL MCNICOLL	161.00 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	60 059.91 \$
PELLETIER ANTOINE	222.78 \$
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	992.16 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC	1 039.30 \$
PROP CLOTURES LTEE	153.80 \$
PUBLICATION L'AVANTAGE	472.79 \$
REGULVAR	979.76 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	117.62 \$
SANTERRE GASTON	550.00 \$
SEBCI INC.	4 545.61 \$
SÉCURITÉ BERGER	215.24 \$
SERRURIER SF	503.99 \$
SONIC	1 671.27 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	23.92 \$
TÉLÉ COMMUNICATIONS DE L'EST	141.55 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	2 288.54 \$
VILLE D'AMQUI	2 198.50 \$
TOTAL	85 640.16 \$

Résolution 2011-09-374

Employés - Formation

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de messieurs Roger Pelletier et Réjean Caron à une Formation Urgence Vie car le certificat de Secourisme en milieu de travail de ces deux travailleurs arrive à échéance en novembre 2011.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur.

Résolution 2011-09-375

Règlement emprunt 2010-02
Centre sportif David-Pelletier

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une partie de la facture numéro 24517 à l'entreprise Richard Poirier et Frères Électrique Ltée au coût de 972.83 \$, incluant les taxes, pour l'installation d'un ballast et de deux nouvelles fixtures au Centre sportif David-Pelletier.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 930.13 \$ comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le règlement numéro 2010-02. Le montant de la TPS de 42.70 \$ sera financé à même le budget courant au compte 500714.

Le point numéro 7

Correspondance

7.1 Une correspondance datée du 10 août 2011 et provenant du ministère des Transports annonce l'attribution d'une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation. Cette aide financière se chiffre à 1 240 \$;

7.2 Une lettre écrite par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, a été envoyée à monsieur Marco Bossé le 15 août 2011 l'informant que nous avons mandaté Monsieur Mario Voyer, de l'entreprise Éco-L'eau pour évaluer la situation concernant un problème de débordement récurant au poste de pompage numéro 2. Ces démarches ont été entreprises suite à une lettre reçue du MDDEP le 8 juillet 2011 demandant de procéder à une inspection des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la municipalité;

7.3 Un avis de Télus a été reçu concernant l'échéance et le renouvellement automatique dans 60 jours du contrat numéro E8032;

7.4 Des documents sont déposés concernant l'inscription de Monsieur Jordan Caron comme athlète de niveau international 2011 à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent;

7.5 Un message courriel provenant de madame Jessica Pitre reçu le 19 août nous avise que le nettoyage des berges de Sayabec aura lieu le 17 septembre 2011;

7.6 Une correspondance datée du 22 août 2011 ainsi qu'une facture couvrant les frais de la configuration du plafond au centre communautaire ont été envoyées à monsieur Francis Jean de l'entreprise Dessau Inc. La Municipalité lui demande de couvrir les frais de la reconfiguration du plafond payée par celle-ci à l'entreprise «Les Constructions Benoît Jobin Inc.»;

7.7 Le nouveau CLSC devrait être fonctionnel vers le 15 octobre. Le bâtiment actuel sera disponible jusqu'au 31 décembre 2011. Une rencontre avec le propriétaire de la dentisterie a été demandée par correspondance;

7.8 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux conseillers municipaux les indicateurs de gestion pour l'année 2010;

7.9 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux conseillers municipaux les états financiers pour la période du 1^{er} au 30 juin 2011;

7.10 Un document de la tournée des municipalités 2011 est soumis aux membres du conseil municipal. Il concerne les responsabilités, les compétences, le fonctionnement ainsi qu'un bilan de la MRC de La Matapédia;

7.11 Dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010;

7.12 La Commission municipale informe la municipalité qu'une audience pourra être demandée concernant le Club de l'âge d'or de Sayabec afin d'obtenir la confirmation de la reconnaissance du 13 août 2002;

7.13 Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier dépose une entente entre la municipalité et monsieur Jean-Guy Thériault concernant l'enlèvement d'une clôture le long de son terrain situé entre le rang 2 et le rang 3 sur la route Bélanger;

Résolution 2011-09-376

**Déchets solides –
Recyc-Québec**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de mandater la firme Malette de Mont-Joli afin de procéder à la vérification concernant le dossier de la collecte sélective des matières recyclables qui s'est terminée le 31 décembre 2010.

Résolution 2011-09-377

Centre sportif – Employés

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de messieurs Jean-Yves Saint-Pierre et Rock Caron, préposés au Centre sportif, au 12 septembre 2011.

Résolution 2011-09-378

Centre sportif - Restaurant

Suite à l'appel d'offres publié le 19 août 2011 concernant l'exploitation de la concession du restaurant et des machines distributrices du Centre sportif David-Pelletier de Sayabec, nous avons reçu un seul soumissionnaire : monsieur Hugo Lévesque. La municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions vendredi, le 2 septembre 2011 à 10 h 10 à l'Hôtel-de-ville de Sayabec. Une offre a été déposée soit :

Monsieur Hugo Lévesque	427.00 \$ versé mensuellement
------------------------	----------------------------------

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour la concession du restaurant et des machines distributrices du Centre sportif David-Pelletier à Monsieur Hugo Lévesque au coût de 427.00\$, plus taxes. Ce montant sera versé à tous les mois de septembre 2011 à avril 2014.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent la mairesse, madame Danielle Marcoux et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Francis Ouellet à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Résolution 2011-09-379

**Demande d'appui -
Chevaliers de Colomb**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron-, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$, taxes incluses, afin d'appuyer les Chevaliers de Colomb Conseil 8558 « Bon Accueil » dans la tenue d'un gala folklorique qui aura lieu au centre communautaire de Sayabec le 18 septembre 2011.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2011-09-380

**Demande d'appui -
MRC de La Matapédia**

CONSIDÉRANT : Que Bois d'œuvre Cédrico inc. a annoncé le 11 août dernier la fermeture des usines de Causapsal et de Price ainsi que l'arrêt de ses travaux sylvicoles et d'abattage en forêt dans les MRC de La Matapédia et de La Mitis;

CONSIDÉRANT : Que le chiffre d'affaires d'une dizaine d'entreprises forestières, sylvicoles, de camionnage et d'abattage des MRC de La Mitis, de La Matapédia, de Bonaventure et du Témiscouata dépend principalement et en bonne partie des activités de Bois d'œuvre Cédrico inc.;

- CONSIDÉRANT :** Que lorsque l'entreprise Bois d'œuvre Cédrico inc. cesse ou ralentit ses activités cette situation entraîne un effet domino dévastateur pour l'activité économique de notre circonscription et de l'Est-du-Québec;
- CONSIDÉRANT :** Que cette situation compromet plus de 560 emplois directs ainsi qu'une masse salariale de près de 20 M\$;
- CONSIDÉRANT :** Que les usines FF Soucy de Rivière-du-Loup, Uniboard Canada inc. à Sayabec, Félix Huard à Sainte-Luce, Bois CFM à Causapscal, Bois Serco à Saint-Vianney et Tembec à Matane s'approvisionnent à moindre coût auprès de Bois d'œuvre Cédrico inc. en raison de la courte distance qui les sépare;
- CONSIDÉRANT :** Que l'arrêt des opérations de Bois d'œuvre Cédrico inc. aura un impact majeur sur les coûts de production de ces usines et par le fait même, plus de 1000 emplois indirects sont menacés;
- CONSIDÉRANT :** Que Bois d'œuvre Cédrico inc. est un maillon indispensable à la vitalité et à la viabilité économique de ces usines;
- CONSIDÉRANT :** Que ces travailleurs provenant du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie n'ont pas accumulé assez de semaines de travail pour se qualifier à l'assurance-emploi et se retrouvent sans revenu risquant ainsi de quitter notre région pour se trouver un autre emploi ou de se retrouver à la sécurité sociale;
- CONSIDÉRANT :** Que nos entreprises et nos municipalités ne peuvent perdre des travailleurs qualifiés et expérimentés de la sorte surtout dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de dévitalisation;
- CONSIDÉRANT :** Que les propriétaires de boisés privés qui vendent jusqu'à 160 000 \$ de bois par semaine à Bois d'œuvre Cédrico inc. sont aussi durement touchés par l'arrêt des opérations;
- CONSIDÉRANT :** Qu'il s'agit bien souvent d'agriculteurs et de travailleurs forestiers qui doivent déjà composer avec les difficultés économiques de notre région;
- CONSIDÉRANT :** Que la richesse foncière uniformisée des municipalités de Price, Lac-au-Saumon et Causapscal est affectée par cette situation;
- CONSIDÉRANT :** Que ces mêmes contribuables des MRC de La Matapédia et de La Mitis qui risquent de perdre leur emploi subiront aussi une hausse de taxes puisqu'il s'agit de vases communicants;
- CONSIDÉRANT :** Que les difficultés de Bois d'œuvre Cédrico inc. ont d'importantes répercussions sur la fréquentation de nos écoles et de nos commerces qui a déjà diminué considérablement au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT : Que le Centre de formation professionnelle en foresterie de l'Est-du-Québec a développé un partenariat financier avec Bois d'œuvre Cédrico inc. pour l'offre des programmes d'études suivants : *Travail sylvicole, Abattage façonnage des bois et Conduite de véhicules lourds — voirie forestière;*

CONSIDÉRANT : Que ces trois programmes d'études sont menacés en raison de l'arrêt des opérations de Bois d'œuvre Cédrico inc.;

CONSIDÉRANT : Que cette situation met en péril le cheminement professionnel de 52 étudiants, la santé financière de l'établissement scolaire et l'emploi de 13 enseignants et 9 employés de soutien;

CONSIDÉRANT : Que les intervenants politiques, économiques et sociaux sont conscients de la nécessité d'assurer la pérennité de l'entreprise Bois d'œuvre Cédrico inc. pour la circonscription de Matapédia et l'Est-du-Québec, et de son importance stratégique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que nous, la municipalité de Sayabec demandons au Premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur Clément Gignac et au ministre des Finances et du Revenu, monsieur Raymond Bachand d'intervenir d'urgence pour permettre la relance de Bois d'œuvre Cédrico inc. dans les meilleurs délais en prenant dès maintenant les actions adéquates requises pour l'entreprise et en posant un geste politique pour préserver les emplois, les entreprises et les municipalités de la circonscription de Matapédia et de l'Est du Québec qui dépendent de la viabilité de Bois d'œuvre Cédrico inc.

De plus, une copie de cette résolution sera envoyée à la députée de Matapédia et porte-parole de l'opposition officielle des services sociaux, d'action communautaire et d'économie sociale, madame Danielle Doyer et au vice-président de Bois d'œuvre Cédrico inc., monsieur Denis Bérubé.

Résolution 2011-09-381

**Demande d'appui -
Salon des mots**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le Comité du Salon des mots qui est formé des membres du Comité Culture et Concertation ainsi que des membres de la Bibliothèque municipale «Quilit» dans leur demande de subvention dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité et du programme du Pacte rural administré par la MRC de La Matapédia.

Résolution 2011-09-382

**Demande d'appui -
Maison des Jeunes**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par

les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la demande d'appui de la Maison des Jeunes concernant la donation d'une porte insonorisée pour son bureau intervention ainsi que le don d'une douzaine de chaises. Cette demande est conditionnelle à la fermeture du bâtiment actuel abritant le CLSC.

Résolution 2011-09-383

**Demande d'appui -
Organisme de bassin versant**

CONSIDÉRANT Que la floraison de cyanobactéries sur la rive sud du lac Matapédia est observée depuis 2004;

CONSIDÉRANT Que les observations terrain de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche ont démontré que l'apport en éléments nutritifs vers le lac Matapédia semble se faire en grande partie par des fossés mitoyens et des petits cours d'eau tributaires;

CONSIDÉRANT Qu'il y a un manque de connaissances au niveau des aires d'alevinage et de taconnage de saumoneaux;

CONSIDÉRANT Que l'omble fontaine est omniprésent dans les tributaires du lac Matapédia;

CONSIDÉRANT Que le touladi est présent dans le lac Matapédia;

CONSIDÉRANT Que ces trois derniers sont des espèces indicatrices de milieux en santé;

CONSIDÉRANT Qu'il y a cohabitation entre les milieux agricoles et fauniques ayant une présence de salmonidés;

CONSIDÉRANT Qu'il est nécessaire d'avoir un couvert arbustif et arboré au niveau des berges pour maintenir une eau fraîche pour les salmonidés. La conservation d'une unique strate herbacée n'est pas suffisante;

CONSIDÉRANT Que peu de journée de démonstration ont été réalisées au niveau local pour les agriculteurs et les citoyens;

CONSIDÉRANT Que la municipalité de Sayabec se trouve sur le territoire d'étude;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le projet d'inventaire halieutique et macro-benthique au sud du lac Matapédia de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche déposé au Pacte rural.

Résolution 2011-09-384

**Demande d'appui -
Fête au Village**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense

de 230 \$, taxes incluses, afin d'appuyer le Comité de la Fête au Village dans la tenue de 2 soirées qui ont eu lieu au centre communautaire de Sayabec le 2 et le 4 septembre 2011.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2011-09-385

**Demande d'appui -
Municipalité de St-Cléophas**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter de donner le service à la municipalité de Saint-Cléophas et ce, à compter du 1^{er} septembre 2011 concernant l'entente sur le partage des opérateurs en eau potable. Les termes de l'entente signée en octobre 2008 devront être respectés par les deux parties.

Résolution 2011-09-386

**Demande d'appui -
CSSS de La Matapédia**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la gratuité de la salle du sous-sol de l'Hôtel-de-ville au CSSS de La Matapédia afin qu'il puisse offrir le programme PIED (programme intégré d'équilibre dynamique) aux contribuables de Sayabec. Le programme durera 12 semaines à raison de 2 séances par semaine.

Résolution 2011-09-387

**Demande d'appui -
Blizzard U-14 masculin
d'Amqui**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement d'un don de 50\$ à l'équipe de soccer Blizzard U-14 masculin d'Amqui afin de leur permettre de se rendre à Chicoutimi pour représenter la Ligne de Soccer Nord-Est qui comprend la Côte-Nord, l'Est du Québec et le Saguenay-Lac St-Jean à la Coupe des champions provinciaux Saputo AA qui aura lieu à Chicoutimi les 7, 8 et 9 octobre 2011. Deux jeunes de Sayabec font partie de cette équipe.

Le point 11.1 de l'ordre du jour est présentement à l'étude par les conseillers municipaux.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

RÈGLEMENT 2011-12

**CHEMINS ET ROUTES OUVERTS À LA CIRCULATION DES
VÉHICULES AUTOMOBILES DURANT L'HIVER 2011-2012.**

Attendu qu'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du 15 août 2011 par monsieur Jocelyn Caron, conseiller;

Attendu qu'il est de l'intérêt des contribuables qu'ils soient informés des chemins et routes ouverts à la circulation des véhicules automobiles durant la saison d'hiver 2011 – 2012;

En conséquence, il est par le présent règlement statué et décrété et le conseil statue et décrète les routes énumérées dans le présent règlement ouvertes à la circulation des véhicules automobiles durant l'hiver 2011-2012 :

Rues du village	12,25 km
Chemin Vaillancourt	0,40 km
Route Sayabec/St-Noël	6,68 km
Chemin Douzième rang Ouest	0,06 km
Route six (Route 132 Ouest)	0,80 km
Route Melucq	2,64 km
Chemin Deuxième Rang Est	3,87 km
Chemin Troisième Rang Est Seigneurie	3,98 km
Route Pouliot	1,49 km
	<hr/>
soit une longueur d'environ	32,17 km

Il est donc proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement que le règlement 2011-12 « Chemins et routes ouverts à la circulation des véhicules automobiles durant l'hiver 2011-2012 est adopté.

Le présent règlement abroge le règlement 2010-16 dans son entier et entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2011.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier

/jc

Résolution 2011-09-389

**Ministère des Transports -
Entente de services
électroniques**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier à remplir le formulaire «Demande d'habilitation pour les utilisateurs externes» pour le Système météo routier (SMR) envoyé par le ministère des Transports du Québec. Ce système permettra d'appuyer les décisions prises dans les opérations d'entretien hivernal.

Résolution 2011-09-390

**Demande d'appui -
Service correctionnel Canada**

ATTENDU Que face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

ATTENDU Que les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement;

ATTENDU Que le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « **Nouveau regard sur la justice** », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de proclamer par la présente, la semaine du 13 au 20 novembre, 2011, Semaine de la justice réparatrice dans la municipalité de Sayabec.

Résolution 2011-09-391

**Centre de conditionnement
physique - Ouverture**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'ouverture du Centre de conditionnement physique du 5 septembre 2011 jusqu'en décembre 2011. L'horaire et la tarification font partie des tableaux ci-dessous :

JOURS	HEURES (JOUR) (DE)	HEURES (JOUR) (À)	HEURES (SOIR) DE	HEURES (SOIR) (À)
LUNDI	DE 10 H 30	À 13 H 00	DE 18 H 30	À 21 H 00
MARDI			DE 16 H 30	À 18 H 30
MERCREDI	DE 10 H 30	À 13 H 00	DE 18 H 30	À 21 H 00
JEUDI			DE 16 H 30	À 18 H 30
VENDREDI	DE 11 H 00	À 13 H 00		

JOURNALIER	6.00 \$
HEBDOMADAIRE	10.00 \$
MENSUEL	30.00 \$
ANNUEL	185.00 \$
ÉTUDIANTS	165.00 \$ (ABONNEMENT ANNUEL)
65 ANS ET +	165.00 \$ (ABONNEMENT ANNUEL)

Résolution 2011-09-392

Urbanisme – Offre de services

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que suite à une demande de dérogation de madame Édith D’Astous et monsieur Jonathan Lévesque, le conseil municipal accepte l’offre de services de la MRC de La Matapédia concernant la préparation d’un règlement de modification au règlement de zonage no 2005-04 au coût de 593.10 \$, taxes incluses.

Résolution 2011-09-393

Réseau chaleur – Biomasse

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de demander à la direction de la Commission scolaire des Monts-et-Marées de **reconsidérer** leur décision d’exclure l’École Polyvalente de Sayabec dans le projet d’implantation du « Réseau chaleur à la biomasse » à Sayabec.

Les membres du Conseil municipal rappellent que le projet proposé permettra à la Commission scolaire de compter sur un projet clé en main ce qui conduira à des économies substantielles.

Le financement du projet d’immobilisations est inclus dans le coût unitaire du kWh évalué dans l’étude de faisabilité technique et économique de la firme conseil Gestion PMI.

De plus, les membres du Conseil municipal considèrent que le projet en incluant l’École Polyvalente maximise sa rentabilité financière. Il utilise davantage les ressources du milieu et a un impact positif sur l’environnement. C’est un véritable projet de développement durable.

Résolution 2011-09-394

**Motion – Théâtre Camp
musical**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser leurs plus sincères félicitations au Camp Musical du Lac Matapédia pour la formation offerte en théâtre à des jeunes de la région.

Résolution 2011-09-395

Coordonnatrice des loisirs

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire l'embauche de madame Vanessa Fillion comme coordonnatrice des loisirs à raison de 28 heures par semaine pour le remplacement du congé de maladie de madame Mylène Gagné.

Résolution 2011-09-396

**Invitation – Chambre de
commerce**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, au souper conférence des Présidents-Présidentes organisé par la Chambre de commerce de la MRC de la Matapédia qui aura lieu le mercredi, 21 septembre 2011 à 17 h 30 au Centre communautaire de Sayabec. Le coût pour cette activité sera de 35 \$, plus les taxes pour un total de 39.87 \$ par personne.

Résolution 2011-09-397

**Motion – Comité de la Fête
au Village**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser leurs plus sincères félicitations au Comité de la Fête au Village ainsi qu'au directeur des travaux publics, monsieur Jean-Marie Plourde accompagné par les employés soit messieurs Lionel Ouellet et Bruno Lefrançois pour le transport du matériel et l'organisation des festivités concernant la Fête au Village qui a eu lieu le 4 septembre 2011.

Résolution 2011-09-398

Freins moteurs

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de procéder à la pose de panneaux de circulation aux extrémités Est et Ouest du village afin de limiter l'utilisation des freins moteurs ainsi que sur la route Sayabec-Sainte-Paule et dans le secteur de l'entreprise Richard Poirier & Frères Électrique Ltée.

Résolution 2011-09-399

Levée de la séance

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 00.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général
et secrétaire-trésorier